

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

46^{me} année

Septembre 1954

Nº 9

Conrad Ilg est mort

Par *Jean Möri*

Ce n'était un secret pour personne parmi les initiés du mouvement syndical suisse, Conrad Ilg souhaitait mourir dans son bureau, au travail, dans cette Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers qui était sa véritable raison d'exister. Mais le destin aux voies insondables ne l'a pas permis. Du moins a-t-il réduit le stage final de notre ami à la clinique au strict minimum, en respectant son intégrité corporelle et intellectuelle jusqu'à la fin. Il s'est éteint doucement dans la nuit du jeudi 11 août, à l'âge respectable de 78 ans.

Ainsi finit une belle carrière que le prochain congrès de la F. O. M. H. aurait couronnée, sur proposition du comité central, par la présidence d'honneur de la fédération si le destin avait consenti un court sursis. Même sans ce titre supplémentaire, ses mérites sont si éclatants qu'il restera un modèle de dévouement proposé à la postérité syndicale.

Depuis 1909, cet ancien serrurier remplissait les fonctions de secrétaire de la F. O. M. H. En 1919, ses pairs lui offraient la présidence de l'organisation, fonction qu'il assuma avec une scrupuleuse conscience jusqu'il y a quelques semaines où il passa la charge à son successeur Arthur Steiner. De 1921 à nos jours, il maîtrisa encore la lourde tâche, pleine de responsabilité, de secrétaire de la Fédération internationale des métallurgistes. Son activité débordante s'étendit naturellement à l'Union syndicale suisse, dont il fut membre du Comité directeur et de la Commission syndicale durant de longues années. Il fut également conseiller national très actif, honneur dont il se démit pour se consacrer exclusivement au mouvement syndical. L'Université de Berne lui décerna même le titre de docteur honoris causa pour avoir contribué à mettre sur pied la convention de la paix du travail dans la métallurgie et l'industrie des machines. A tous ces titres divers s'ajoutait une grande popula-